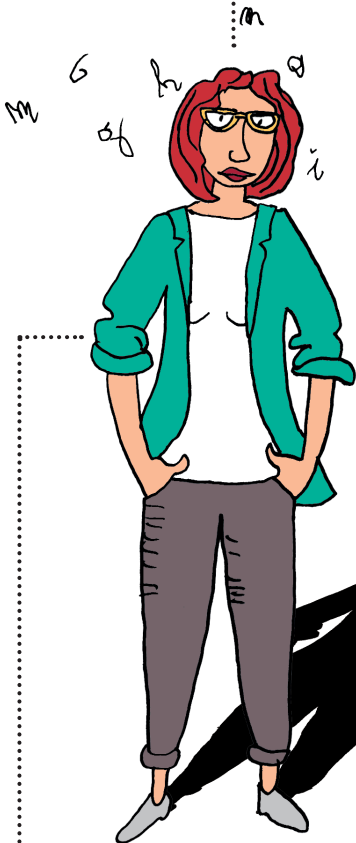


**Mardi  
10h15**

**Lucille est évaluée en reconnaissance des végétaux.**

**Lucille est en première année en Certificat d'aptitude professionnelle agricole Jardinier paysager.**

Elle a l'habitude de se rendre au centre de documentation et de ressources (CdR). Elle retrouve l'animatrice qui a mis en place pour elle un projet de suivi individualisé et qui a aidé sa famille à faire une demande d'aménagements aux examens. Aujourd'hui, elle a une évaluation en aménagement paysager, sur la reconnaissance des végétaux. Pendant que les autres apprentis passent cette épreuve en classe, Lucille bénéficie de l'aide de l'animatrice du CdR qui va l'interroger à l'oral. Elle a de grandes difficultés pour rédiger. Lucille est dyslexique, dysorthographe et dysgraphique.



**Points  
de  
vigilance**

- > Lire les consignes et documents à voix haute ;
- > Proposer un secrétaire scripteur dans le cadre de l'aménagement de l'examen ;
- > Trouver les moyens pédagogiques pour que l'apprenant puisse faire preuve de ses compétences (utilisation des différents canaux de perception pour apprendre).

**Gros  
plan**

### **La dysgraphie**

La dysgraphie, ou trouble de l'apprentissage de la graphomotricité (TAG,) est une difficulté pathologique dans la réalisation de l'écriture manuelle, habileté qui prend appui à la fois sur le développement moteur et cognitif de l'enfant ou de l'adulte. Il s'agit d'une atteinte du graphisme qui survient au cours du développement sans qu'aucune cause neurologique ou intellectuelle ne puisse l'expliquer.

« Les réalisations en écriture, évaluées par des tests standardisés passés de façon individuelle mesurant la qualité et la fréquence d'inscription de l'écriture, sont nettement au-dessous du niveau escompté compte tenu de l'âge chronologique du sujet, de son niveau intellectuel, de son niveau de développement psychomoteur général et d'un enseignement approprié à l'âge. Cela peut se traduire par une écriture lente, illisible, comportant des ratures et des formes de lettres irrégulières et variables, un geste manquant de fluidité et de régularité. »

(Albaret, Kaiser&Soppelsa, In ANAE, n° 128, 2014, p. 53-58).

### **Pour aller plus loin**

10 questions réponses sur les « Dys », FFDYS : [http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2009/10/Dys\\_HD.pdf](http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2009/10/Dys_HD.pdf)

## **Le contexte de l'action**

**Depuis plusieurs années au sein du centre de formation d'apprentis (CFA), un centre de ressources (CdR) a été mis en place. Avant d'être un espace, il se définit comme une démarche autour de la personnalisation des parcours des apprentis.**

Adapter des ressources est devenu rapidement une nécessité pour favoriser l'accessibilité aux supports écrits. Malheureusement, il s'est avéré que cette démarche était nécessaire mais non suffisante au regard des résultats obtenus lors des évaluations pour plusieurs apprentis. En charge de la mise en place des parcours individualisés des apprenants en difficultés, la responsable du centre de ressources (CdR) a donc été amenée à proposer aux formateurs des adaptations pour la passation des évaluations formatives et terminales

## **Les objectifs de l'action**

Accompagner les apprentis, particulièrement au niveau V et prioritairement les apprentis en difficultés d'apprentissage avec reconnaissance ou non des troubles « Dys », isolés ou associés.

## **Les bénéficiaires**

Les apprentis en difficulté d'apprentissage.

## **L'organisation et les contenus de l'action**

La responsable du CdR s'est appuyée à la fois sur les demandes d'aménagements aux examens pour les candidats en situation de handicap et sur le dispositif CdR.

Des adaptations de l'évaluation auprès d'apprentis préparant le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) dans le domaine du paysage ont été expérimentées. En voici deux exemples en Mathématiques et en Reconnaissance des végétaux.

- Aux vues de certains profils de jeunes et des premiers résultats en mathématiques, la démarche a été de faire travailler les apprentis dans un contexte sécurisé pour lever les blocages souvent inhérents à leur non-réussite et de les réconcilier avec les mathématiques.

Dans un premier temps, les capacités à acquérir explicitées dans le référentiel ont été mises en évidence dans des situations très simples. Ainsi, chacun pouvait réussir une première étape en amorçant parallèlement une démarche d'auto-évaluation.

Pour certains, l'évaluation a été souvent réalisée à l'oral, éventuellement au travers d'une manipulation sur l'aire de TP comme l'estimation de distance ou le calcul de périmètre. Une grille d'évaluation a été adaptée.

- La reconnaissance des végétaux est un apprentissage passionnant, mais difficile. L'évaluation en classe est souvent réalisée à l'écrit devant un vidéoprojecteur. La mobilisation de deux formatrices a permis la mise en place d'un mode d'évaluation individuel. De plus cette évaluation a été réalisée sur des végétaux, fraîchement cueillis ou mieux sur pied, interpellant ainsi les différents sens.

## **Bilan et prospective**

Les résultats ont été positifs. Cependant, certaines questions ont été soulevées. Quelle valeur a la note en comparaison à celles du groupe classe ? Ces adaptations vont-elles permettre d'atteindre les objectifs académiques en termes de contenus et modes d'évaluation ?

Pour les formateurs, l'évaluation reste une question complexe. La question d'équité prend ainsi toute sa valeur. Il est certain qu'évaluer des capacités requiert une profonde réflexion sur le sens, les objectifs visés et les moyens mis en œuvre pour chaque apprenant.

### **A retenir**

A l'issue de cette démarche expérimentale, l'équipe du CFA est encouragée à réfléchir sur les modalités d'évaluation au sein de la classe et pour le plus grand nombre.

### **Le porteur de projet**

Nathalie Lefranc, animatrice du centre de documentation et de ressources